



HAL
open science

Master Économie, gestion et réglementation de la santé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Économie, gestion et réglementation de la santé. 2009, Université Paris Descartes. hceres-02035485

HAL Id: hceres-02035485

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035485>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : PARIS

Établissement : Université Paris Descartes

Demande n°S3100018341

Domaine : Droit Economie Gestion

Mention : Economie, gestion et réglementation de la santé

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Cette mention a une perspective résolument pluridisciplinaire, dans ses programmes, dans la composition de l'équipe pédagogique qui mêle les trois domaines des Sciences de la Vie et de la Santé, Sciences et Techniques et Sciences Humaines et Sociales, et dans le recrutement étudiant puisque ceux-ci peuvent venir de formations en économie et gestion, scientifique (mathématiques statistiques), médicale (médecins, pharmaciens) ou humaniste (Sciences Humaines et Sociales, psychologie).

Les objectifs principaux sont de fournir aux cadres de la santé des compétences spécifiques en économie-gestion, axées sur la compréhension des mécanismes et des contraintes socio-économiques dans lesquels les activités sanitaires sont insérées, tout en favorisant une vision globale du système dans lequel ils agissent.

Les débouchés professionnels sont bien définis et le positionnement local et national assez clair. Trois spécialités sont offertes : l'une en recherche en économie et gestion des établissements de santé (cohabilitée avec Paris 1) et les deux autres à orientation professionnelle orientée vers le management des établissements de santé pour l'une et vers les métiers de la régulation, réglementation des industries de santé pour l'autre. Cette offre résulte d'un regroupement et d'une réorganisation de mentions préexistantes dans ces domaines. Des M1 spécifiques sont proposés pour les mentions professionnelles tandis que la mention recherche est alimentée par trois M1 proposés dans des spécialités pro. diverses en finance, santé ou ingénierie mathématique.

Les responsables de la mention et des spécialités sont tous issus du LIRAES, équipe d'accueil pluridisciplinaire en demande de création qui assure donc l'adossé recherche. L'équipe pédagogique est renforcée par quelques enseignants chercheurs de deux UMR : CES (Paris 1) et CERSES de Paris Descartes ainsi que par des intervenants professionnels du domaine médical. Le dossier n'indique cependant pas clairement les partenariats professionnels.

Par ailleurs, si la pluridisciplinarité peut être un atout, on peut se demander si l'éclatement des disciplines des encadrants est vraiment bénéfique à un engagement en recherche. Les conférences thématiques et des séminaires de recherche ouverts à tous permettent des rencontres et des synergies entre spécialités. La formation à et par la recherche reste cependant limitée à la spécialité recherche.

Les propositions de restructuration montrent une réactivité de l'équipe mais aucune procédure d'évaluation par les étudiants n'est indiquée dans le dossier.

L'ouverture internationale reste classique et plutôt appuyée sur les initiatives de l'établissement et des équipes de recherche propres à la mention.

- Points forts :
 - Bon positionnement thématique.
 - Rare formation à la recherche en économie et gestion de la santé (cohabilitée avec Paris 1).
 - Pluridisciplinarité.



- Points faibles :
 - Contenus et objectifs de la formation à la recherche pas suffisamment précisés.
 - Partenariats professionnels limités ou non présentés.
 - Faible ouverture locale (pas de liaison avec les autres masters SHS du domaine santé au sein de l'Université Paris Descartes notamment), nationale et internationale.

Avis par spécialité

Economie et Gestion des Organismes de Santé

- Appréciation (A+, A, B ou C) : C

Le positionnement spécifique de cette spécialité recherche en économie et gestion de la santé (assez rare) avec une assise pluridisciplinaire et une cohabilitation avec Paris 1 peut être un atout. Elle comporte cependant des risques sur lesquels le dossier ne nous donne pas de pistes : difficultés liées à un recrutement par le biais de M1 de disciplines très diverses et à orientation professionnelle. Les contenus des enseignements ne sont pas donnés ni même les titres en M1 et aucune remise à niveau spécifique n'est prévue. On peut, donc, s'interroger sur la capacité des étudiants à acquérir en une seule année les bases fondamentales nécessaires à un engagement en recherche.

- Points forts :
 - Originalité du positionnement recherche économie-gestion en santé avec recrutement pluridisciplinaire.
 - Co-habilitation avec Paris 1 et adossement aux deux écoles doctorales «Droit, Gestion, Relations internationales» ED 262 de l'Université Paris Descartes et «Economie Panthéon Sorbonne» (EPS), ED 465.
- Points faibles :
 - L'articulation avec les M1 n'est pas clairement justifiée : les M1 à orientation professionnelle (y compris en alternance) sont-ils de bonnes voies de recrutement pour un M2 recherche ? Quelle articulation avec les M1 de Paris1.
 - La diversité des profils des étudiants à l'entrée en M2 n'est pas prise en compte (Pas de remise à niveau). On peut se demander dans ce contexte, si les acquisitions fondamentales nécessaires à un engagement en recherche en économie pourront être réalisées.
 - L'ouverture nationale et internationale des partenariats et de l'équipe pédagogique est très faible.
 - L'encadrement en HDR publiant dans les domaines concernés est réduit et l'équipe d'appui, en demande de création, n'a pas encore fait ses preuves.
- Recommandations :
 - Afin d'assurer l'assise de cette spécialité, une réflexion plus approfondie sur les perspectives de recrutement et les caractéristiques attendues des étudiants recrutés serait nécessaire. Elle permettrait de mieux cibler l'écart entre les compétences des étudiants à l'entrée et les attendus de la formation afin de justifier les contenus. L'appui sur des M1 à orientation professionnelle devrait être revu.
 - L'équipe devrait aussi travailler à un meilleur ciblage des orientations recherche proposées en articulation avec les thèmes des équipes d'adossement.
 - Il conviendrait aussi de renforcer l'équipe pédagogique par des apports nationaux ou étrangers.

Industries de santé : régulation et réglementation

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Cette spécialité s'adresse en priorité à des professionnels de santé (pharmaciens, médecins, odontologistes et vétérinaires). Elle se trouve à l'intersection de deux domaines, celui des Sciences de la vie et de la santé et celui de Droit, Economie et Gestion.

- Points forts :
 - Cette spécialité présente la particularité d'avoir trois axes de formation : les affaires réglementaires ; la médico-économie ; le marketing et management ; ce qui en fait une spécialité plus généraliste que



celles existantes dans le domaine et assurant une meilleure capacité d'adaptation professionnelle des étudiants.

- L'expérience de fonctionnement est satisfaisante (L'attractivité, les taux de réussite sont satisfaisants). A la lecture du dossier, les bilans d'insertion sont aussi satisfaisants même si on manque de détails sur l'adéquation des fonctions exercées aux compétences acquises.

- Points faibles :

- L'information sur les contenus est confuse et très peu détaillée (le dossier fait référence à un tableau Excel pour le contenu M2 qui n'est pas joint). Rien n'est dit sur les dispositifs d'évaluation.
- Les partenariats professionnels ne sont pas décrits dans le détail. Rien n'est dit non plus sur les stages.
- Les projets d'ouverture aux partenariats internationaux restent à concrétiser.

- Recommandations :

- Cette spécialité professionnelle devrait travailler à une meilleure explicitation des partenariats professionnels et de l'insertion dans les milieux locaux et nationaux. Les dispositifs d'aide à la professionnalisation pourraient aussi utilement être renforcés et adaptés à la spécialité.
- A l'avenir, il conviendrait aussi d'être beaucoup plus précis sur les contenus des enseignements et les dispositifs d'évaluation.
- Enfin, il serait nécessaire de poursuivre l'effort concernant l'ouverture vers des partenariats internationaux jusqu'à concrétisation.

Management des établissements de santé privés et des pôles hospitaliers

- Appréciation (A+, A, B ou C) : C

Formation en alternance en partenariat avec le CFA Métiers de la santé et de la solidarité.

- Point fort :

- Bonne réflexion sur le positionnement en fonction des évolutions que connaissent à l'heure actuelle les établissements de santé en matière de gestion et par rapport à l'offre de formation existante.

- Points faibles :

- Les perspectives de recrutement ne sont pas très claires. Les contenus semblent vouloir permettre une double compétence en gestion pour des personnes non spécialistes qui disposeraient de compétences en santé mais en même temps les recrutements sont essentiellement orientés vers des licences généralistes en sciences sociales.
- Equipe pédagogique réduite.
- Les partenaires susceptibles d'accueillir des apprentis ne sont pas présentés.
- Les contenus des enseignements ne sont pas décrits précisément et rien n'est dit sur les dispositifs d'évaluation.

- Recommandations :

- Pour cette demande de création, les perspectives de recrutement et les partenariats professionnels susceptibles d'accueillir des apprentis devraient être décrits de façon beaucoup plus précise.
- Un renforcement de l'équipe pédagogique serait aussi souhaitable afin d'assurer un bon encadrement.
- Les contenus des enseignements devraient être décrits avec plus de précisions ainsi que les dispositifs d'évaluation.

Commentaire et recommandations

- La diversité des positionnements thématiques pluridisciplinaires et la palette des orientations proposées (recherche, professionnelle, en alternance) donnent à cette formation une grande ambition qui devrait venir conforter l'implication en enseignement du LIRAES, équipe d'accueil en demande de création.
- En l'état actuel du dossier les risques apparaissent encore élevés :
- Pour la spécialité recherche, les difficultés à amener des étudiants d'horizon divers à un niveau permettant l'engagement en recherche en économie ou gestion ne semble pas vraiment considérée. Un



renforcement des enseignements dans les matières fondamentales de l'économie ou de la gestion serait sans doute nécessaire.

- L'éclatement thématique à travers l'ensemble des spécialités n'est pas favorable à un renforcement de la lisibilité de l'équipe pédagogique en recherche. Un resserrement serait sans doute plus adapté à la taille de l'équipe.
- Il conviendrait par ailleurs, de travailler à un renforcement ou à une meilleure explicitation des partenariats professionnels sur lesquels s'appuient les spécialités professionnelles.
- Enfin, globalement les contenus des enseignements devraient être mieux justifiés et explicités et des procédures d'évaluations des enseignements par les étudiants devraient être mises en place de façon spécifique, afin d'aider au pilotage de cette formation.